



Communiqué de la Direction du CHP concernant le préavis de grève de la maternité

Publié le mercredi 04 octobre 2017

La Maternité du Centre Hospitalier est confrontée à une augmentation sensible d'activité depuis le début du mois de septembre (augmentation de 10 % par rapport à l'activité du mois de septembre 2016), sans doute en partie liée à la fermeture de la Maternité de St-Pierre.

Avec 4 salles d'accouchement la maternité du Centre Hospitalier de Perpignan est dimensionnée pour prendre en charge un maximum de 2000 accouchements par an. En cas de saturation du bloc obstétrical, des dispositions ont été prises pour transférer les parturientes vers la Maternité Notre-Dame de l'Espérance, la priorité étant donnée à la prise en charge des grossesses à risque.

A la demande de la direction du Centre Hospitalier, l'Agence Régionale de Santé (ARS) va confier au réseau régional « Périnatalité », un audit sur la situation de la Maternité de l'Hôpital. Dans l'attente des résultats de cette évaluation, un renfort temporaire d'effectifs va être assuré pour aider à faire face à cette suractivité.